

## Mois mondial de l'architecture de paysage 2012 Critères du concours de l'affiche

Chaque mois d'avril, l'Association des architectes paysagistes du Canada (AAPC) célèbre le Mois mondial de l'architecture de paysage (MMA). L'objectif du MMA est de promouvoir la reconnaissance et la conscientisation de la profession, des architectes paysagistes et des travaux d'architecture de paysage au Canada. L'affiche AAPC du Mois mondial de l'architecture de paysage est sans contredit un des outils de communication clé du mois de célébration. Chaque année, l'AAPC commandite un concours d'affiche et sélectionne le design d'une affiche gagnante pour promouvoir le MMA. **Inscrivez-vous au concours d'affiche du Mois mondial de l'architecture de paysage 2012!**

**Admissibilité :** Les étudiants aux programmes d'architecture de paysage accrédités et les membres de l'AAPC.

1. **Une affiche** qu'on peut reproduire dans une gamme de formats. Les affiches seront soumises à un panel en format copie papier 11 sur 17.
2. **Le design** doit mettre en valeur le thème « Paysages animés » pour véhiculer l'importance du design en architecture de paysage axé sur les activités dans nos communautés, contribuant ainsi à un mode de vie sain et à la qualité des espaces publics.

Par exemple : l'affiche du MMA 2011 par Brandon Clark :



3. **Critères techniques :**
  - a. Format PDF 11 x 17 (300 dpi avec fichier numérique de 5MB ou moins), une marge de ¼ po sur la bordure ne contenant ni texte ni graphisme important (sauf si le texte peut être rogné ou est simplement coupé). La mise en page peut être en format paysage ou portrait.
  - b. Le concept est à papier perdu et donne un document de 11,25 sur 17,25 dont les couleurs/l'image occupent tout le format (aucune information importante hors des limites de 10,75 sur 16,75)

- c. Doit inclure le logo du MMAP (disponible sur le site Web de l'AAPC) et de l'espace pour une bannière (en haut, en bas ou sur le côté) pour le texte : « April – World Landscape Architecture Month » et « Avril – Mois mondial de l'architecture de paysage » le logo AAPC-CSLA et csla.ca.
  - d. Tout texte additionnel incorporé au design doit être présenté en français et en anglais.
  - e. Les images de l'affiche doivent inclure des « œuvres originales ». Le(s) candidat(s) qui utilisent des graphismes, photos et maquettes produits par une autre personne doivent obtenir l'autorisation de l'auteur (le document faisant foi de l'autorisation doit accompagner la présentation) et la source originale doit être incluse en post-scriptum.
  - f. Le nom du (des) membre(s) de l'équipe est discrètement inscrit, en post-scriptum, sur l'affiche.
  - g. La conception doit être accompagnée d'un énoncé incluant le nom et les coordonnées du concepteur (individu ou équipe), de l'école (étudiant) ou du cabinet et/ou de l'association constituante (professionnel de la relève) et d'une description (un maximum de 100 mots) de l'interprétation du concepteur du thème du Mois mondial de l'AP.
4. **Critères d'évaluation** – Clarté et signification du message, efficacité à attirer l'attention, mérite artistique. Le panel se réserve le droit de demander au concepteur gagnant d'apporter des modifications mineures à la conception avant l'impression de l'affiche.
  5. **Entente** – Tous les envois deviennent la propriété de l'AAPC/CSLA et tous les droits de reproductions appartiennent à l'AAPC/CSLA.
  6. **Les envois** doivent être faits par courriel en fichier PDF et doivent être reçus à l'AAPC/CSLA au plus tard **le 13 janvier 2012**. Adresse électronique : executive-director@csla.ca.
  7. Le **nom du gagnant** sera annoncé en janvier 2012. Toutes les associations constituantes, apparentées et affiliées de l'AAPC/CSLA pourront se procurer l'affiche gagnante, en format imprimé et numérique, aux fins de distribution à leurs membres et au grand public. Le panel peut aussi choisir un deuxième finaliste dont l'affiche sera également accessible, en format numérique, à tous les membres de l'AAPC.
  8. **L'auteur de la soumission gagnante recevra un prix de 1000 \$.**

Pour de plus amples renseignements :  
Directrice générale intérimaire, AAPC  
Elizabeth Sharpe  
Sans frais : 1-866-781-9799  
Courriel : executive-director@csla.ca